

1. Généralités

Risques	Éjection, chute d'objet, déséquilibre de la nacelle, terrain inégal, manutention manuelle, conditions météorologiques (vent, pluie, orage, neige, etc.), coactivité, circulation piétonnière et collision,
Équipement de protection individuelle (ÉPI)	 <p>Obligatoire : harnais et cordon d'assujettissement ajustable. Selon la tâche : gants et casque de sécurité disponibles</p>
Équipement et matériel minimalement requis	Banderole périmétrique, cônes de signalisation, barrières et cellulaire: application Alerte UQTR ou travail à deux (binôme)
Formation requise	Protection contre les chutes de base, formation nacelle élévatrice
Ressources complémentaires	Bon de travail, Programme de protection contre les chutes, http://www.uqtr.ca/protectioncontreschutes Téléchargement de l'application Alerte UQTR https://uqtr.apparmor.com/clients/uqtr.ca/index.html

2. Description de la procédure



La procédure de sécurité en vigueur à l'UQTR doit obligatoirement être respectée par toute personne au moment de l'intervention.

<p>1. Préparation</p> <p>1.1. Se procurer les équipements de protection individuelle ainsi que le matériel et les outils requis pour effectuer la tâche ;</p> <p>1.2. Lire et comprendre la P.O.N. pour les nacelles élévatrices.</p>	
<p>2. Inspection</p> <p>2.1. Procéder à l'inspection visuelle et tactile des équipements de protection individuelle avant utilisation;</p> <p>2.2. Utiliser le registre d'inspection de la nacelle élévatrice situé dans la nacelle et procéder aux inspections fonctionnelles et de sécurité de l'appareil; L'inspection fonctionnelle devrait comprendre un contrôle de fonctionnement de chacune des actions et devrait être effectuée en portant les ÉPIS appropriés (voir points 3.3 et 3.4); Note : le registre d'inspection se trouve dans un compartiment de rangement dans la nacelle. (Image 1)</p> <p>2.3. Vérifier le niveau de la batterie de la nacelle avant de débiter un déplacement.</p>	 <p>Image no. 1</p>
<ul style="list-style-type: none"> Attention : Une fiche d'aide à la tâche est disponible pour l'inspection des ÉPIS et de la nacelle sur le portail de l'UQTR (http://www.uqtr.ca/protectioncontreschutes). 	

3. Chemin d'accès et déplacements

- 3.1. Repérer l'endroit des travaux avant d'y conduire la nacelle élévatrice. Effectuer à pied, le chemin que devra emprunter la nacelle pour se rendre à destination. Vérifier que le passage est libre d'obstacle et que la circulation piétonnière et automobile est contrôlée;
- 3.2. Au besoin, demander l'assistance d'une vigie pour contrôler la circulation piétonnière et automobile pendant les déplacements;
- 3.3. Avant d'entrer dans la nacelle, enfiler et ajuster le harnais de sécurité. Déposer les outils et le matériel de travail à l'intérieur de la nacelle;
- 3.4. Une fois à bord, relier le cordon d'assujettissement (Image 2) ou celui ajustable (Image 3), à l'ancrage de la nacelle. (Image 4) et refermer la portière d'accès.
Ajuster ensuite le cordon le plus court possible. Le cordon devrait vous empêcher de grimper sur les garde-corps de la nacelle et d'être éjecté en cas d'impact.
Circuler **toujours** avec le panier de la nacelle en position **basse**. Adopter une position debout et stable pour éviter le trébuchement;
- 3.5. Diriger prudemment la nacelle vers l'endroit des travaux. Assurez-vous d'avoir une vision de chaque côté de l'appareil;
- 3.6. Approcher la nacelle le plus près possible de la zone des travaux de manière à éviter au travailleur de devoir grimper sur les garde-corps du panier pour travailler.

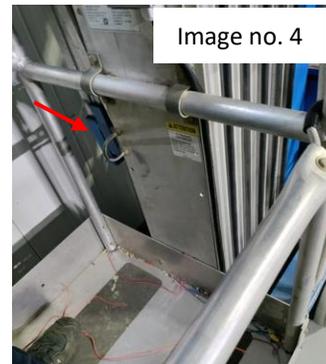
Image no. 2



Image no. 3



Image no. 4



- **Attention : l'étiquette mentionnant la capacité maximale de la nacelle doit être consultée. En aucun cas le poids des outils et des travailleurs ne doit dépasser la charge maximale inscrite sur la nacelle.**
- **Attention : l'extrémité du cordon équipé d'un absorbeur d'énergie doit être fixée au dos du travailleur et l'autre extrémité à l'ancrage du panier. Ne jamais relier le cordon d'assujettissement aux garde-corps.**

4. Exécution des travaux

- 4.1. Assurez-vous que la nacelle est sur une surface stable.
- 4.2. Avant de débuter les travaux, installer un périmètre de sécurité avec des cônes de signalisation ou des banderoles périmétriques pour éviter la circulation des piétons dans votre zone de travail;
- 4.3. Avant d'élever le panier de la nacelle, assurez-vous que l'espace est totalement libre et dégagé. Tenez-vous à plus de 3m (10pi) des fils électriques et assurez-vous de ne pas entrer en collision avec une structure lors de la montée;
- 4.4. Placer les roues de l'engin alignées vers l'avant pour augmenter la stabilité;
- 4.5. Soulever prudemment le panier de la nacelle à la hauteur désirée ;
- 4.6. Lors des travaux, éviter les gestes brusques et les mouvements qui engendreraient un déplacement ou un balancement du panier de la nacelle;
- 4.7. Conserver les pieds au fond de la nacelle en tout temps pendant la durée des travaux.

- **Attention : En cas d'urgence, appuyer sur le bouton d'arrêt d'urgence près des commandes.**

5. Accès par la nacelle élévatrice

- 5.1. Lors de l'utilisation de la nacelle élévatrice comme moyen d'accès, veiller à utiliser les étapes de la section 3 pour le positionnement de l'appareil;
- 5.2. Positionner la nacelle le plus près possible du niveau d'accès pour réduire l'espace entre le lieu désiré et le panier;
- 5.3. Une fois le panier de la nacelle en position, engager le bouton d'**arrêt d'urgence** (Image 4) pour éviter les déplacements accidentels;
- 5.4. Pour sortir les outils et le matériel, rester à l'intérieur des garde-corps et rester attaché;
- 5.5. Au moment de quitter la nacelle, détacher le cordon d'assujettissement de l'ancrage et attacher le connecteur sur votre harnais;
 Au retour, charger la nacelle de vos outils et du matériel avant d'entrer dans l'appareil;
- 5.6. Embarquer ensuite dans la nacelle et connecter immédiatement votre cordon d'assujettissement à l'ancrage ingénieré du panier de la nacelle.

Image no. 4



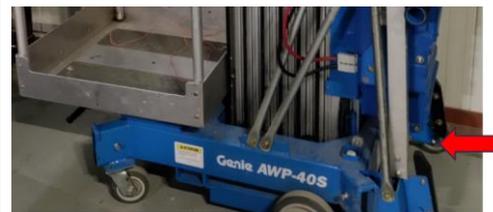
- **Attention : Si possible lors de l'accès, soulever davantage le panier de la nacelle afin qu'il soit plus élevé que le niveau désiré.**
- **Attention : S'il y a un panier extensible, allongez-le de manière à superposer le panier au-dessus du niveau désiré.**
- **Attention : si l'accès par la nacelle se fait sur un toit plat qui n'est pas muni de garde-corps, dirigez-vous rapidement vers le centre du toit. Ne restez pas à moins de deux mètres du bord non protégé.**

6. Sauvetage

Lors de l'utilisation de la nacelle élévatrice et qu'une des situations suivantes survient : travailleur blessé dans l'incapacité d'opérer la plateforme, travailleur inconscient, plateforme brisée, plateforme coincée en hauteur. Une procédure de sauvetage devra être déclenchée.

- 6.1. Lorsque les mesures d'urgence seront déclenchées, une analyse de la situation sera requise afin d'éviter d'autres blessures et contrôler les risques aux besoins;
- 6.2. Sécuriser les lieux;
- 6.3. Prendre contact avec le travailleur dans la nacelle;
- 6.4. Utiliser les commandes d'urgence au sol afin d'abaisser le panier de la nacelle. (Image 5)

Image no. 5



- **Attention : Si la plateforme ne peut descendre par les moyens auxiliaires et que vous utilisez l'application "Alerte UQTR" cliquer sur "Besoin d'Assistance". Sinon veuillez appeler le 911 puis le 5050.**

Procédure opératoire normalisée Nacelles élévatrices

N^o PON : PON-SST-PC-003
N^o de version : 01

Programme de référence :
Protection contre les chutes

Départements et services

3. Historique des changements et approbations

Création par		Date	
		// AAAA/MM/JJ	
Date du changement	Description du changement	Personnes impliquées	
// AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
// AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
// AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	
// AAAA/MM/JJ		Préparé par :	
		Validé par :	
		Approuvé par :	